

# Dans l'Eure, ce collège composte 50 kg de déchets par jour pour allier écologie et économies

Depuis fin avril 2025, huit bacs de compostage ont fait leur apparition au collège Geneviève-de-Gaulle-Anthonioz du Neubourg (Eure).



Les élèves du collège du Neubourg Geneviève De Gaulle-Anthonioz qui répartissent les déchets du midi dans le bac de compostage.

Depuis le 28 avril 2025, le collège Geneviève-de-Gaulle-Anthonioz du Neubourg (Eure) a mis en place un dispositif de compostage pour réduire ses déchets organiques. Huit bacs ont été installés dans l'établissement par le Département : trois bacs d'apport, deux bacs de structurant et trois bacs de maturation.

[Dans ce collège de l'Eure, un chien va faire sa rentrée des classes !](#)

Le projet est porté par Mme Parrain, professeure de SVT et référente ULIS, et M. Lefebvre, professeur d'histoire-géographie, en lien avec la gestionnaire Corinne Barberye. Cette dernière précise: « Depuis janvier 2025, on a l'obligation d'utiliser les biodéchets pour le compost. On a donc dû suivre une formation pour bien trier et bien composter. On pense que le compost, c'est facile, mais en fait il y a plein d'étapes à suivre. »

### [Les collégiens du Neubourg rencontrent de jeunes migrants](#)

Des élèves formés au tri

Pour sensibiliser l'ensemble des collégiens, un système d'ambassadeur Neubourgtri a été mis en place. Leur rôle: surveiller les gestes de tri, notamment à la cantine. « Il faut surveiller dès la cantine afin que le tri soit correctement fait. On a mis des affichages, mais lorsqu'on surveille, les élèves sont plus attentifs, c'est là que les ambassadeurs du tri interviennent », explique Corinne Barberye.

Chaque jour, après le service, la cantine collecte plus de 50 kg de déchets organiques, soit environ 10 g par personne. Des élèves bénévoles, munis de gants, effectuent un dernier tri avant de déposer les biodéchets dans les bacs. Ils sont accompagnés par Francis Nagues, agent d'entretien, très impliqué dans le projet.



Le composteur a été installé à la base de la cantine dans le collège du Neubourg. Crédit: D. Collin

Le département a installé 8 bacs de compostage dans le collège du Neubourg Genevieve De Gaulle-Anthonioz.

### Un impact écologique... et financier

Pour Yolann, élève de 5e E, l'engagement est clair: « C'est important pour moi, pour l'écologie, la nature Éducation nationale éviter la pollution. »

Au-delà de la dimension environnementale, l'établissement espère réaliser des économies: « Aujourd'hui, on paye 1 700 euros pour quatre bacs de déchets. On espère pouvoir passer à deux bacs, grâce au compostage », souligne la gestionnaire.

En reconnaissance de ses efforts, le collège a obtenu le Label 2 en développement durable, attribué par l'Éducation nationale.